

[lecourriercauchois.fr](https://www.lecourriercauchois.fr)

Seine-Maritime. Gonfreville-l'Orcher et Saint-Arnoult sauvent leur classe

Par Le Courrier Cauchois

2-3 minutes

Trois jours après la rentrée scolaire de 112 251 élèves prévus, Olivier Wambecke, inspecteur d'académie et directeur académique des services de l'Education nationale de la **Seine-Maritime**, a communiqué sur les ajustements de la carte scolaire, pris à l'issue des comptages dans les écoles du département.

« On a examiné la situation lundi et mardi et j'ai consulté les organisations syndicales mercredi matin. Il a été décidé de l'ouverture de seize postes dont cinq qui correspondent à des annulations de fermeture car les effectifs sont supérieurs à ce que l'on pensait », a précisé Olivier Wambecke.

Saint-Arnoult peut avoir le sourire

Deux écoles cauchoises sont concernées par ces ouvertures de poste correspondant à des annulations de fermeture. L'école maternelle Langevin-Wallon à **Gonfreville-l'Orcher (pointe de Caux)** en premier lieu. Et l'école de **Saint-Arnoult (pays de Caux)**, commune située entre Lillebonne et Caudebec-en-Caux, au titre de l'accompagnement des projets de restructuration.

« Elle va accueillir les élèves d'Anquetierville. C'est un projet intéressant, on anticipe », a estimé l'inspecteur d'académie.

Les grands perdants sont **Saint-Valery-en-Caux**, **Heuqueville**, **Yvetot** (Cahan-Lhermitte), **Montville** et **Ganzeville**, qui ne conserve qu'une seule classe.

Olivier Wambecke a tenu à informer : « *Les recours devant le tribunal administratif de Bouville, Ganzeville, Heuqueville et Yvetot ont été rejetés. Nous sommes en attente d'une décision pour Mesnil-sous-Jumièges. Mais le poste a été réimplanté depuis, il n'y a plus de sujet* ».

Saint-Hellier, au nord de Clères, bénéficie également d'une ouverture de poste provisoire en maternelle dans le cadre d'un accompagnement de projet. « *Le conseil municipal du 25 juillet 2019 a autorisé le maire à s'engager dans la convention cadre pour une offre scolaire et éducative de qualité. L'organisation pédagogique de l'école de Saint-Hellier doit évoluer en concertation avec les communes voisines. En ouvrant provisoirement un poste en maternelle, la direction des services départementaux de l'éducation nationale accompagne le territoire dans sa réflexion autour du projet de restructuration* ».

[0 Commentaire](#)